

Affaires / sociétés: Le premier Cabinet d'avocats conseils 100 % digital

La révolution digitale touche tous les secteurs et la profession d'avocat n'y échappe pas... David Dumont et Maxime Mucetti, inscrits au barreau de Paris, lancent un concept innovant : un cabinet entièrement digital, dédié au conseil. A travers une plateforme web conviviale et intuitive, Augustin mon avocat propose aux entreprises et sociétés, un accès au droit simple, rapide et transparent. permettant d'obtenir une consultation juridique, sous forme dématérialisée de question/réponse, dans un délai de 96 heures ouvrées, avec un honoraire unique. La consultation est assurée par les avocats du Cabinet. UNE question, LA réponse

Lancée le 12 février dernier, la solution Augustin mon avocat a été murie depuis plus de 5 ans par les deux fondateurs, pour tenir compte de toutes les contraintes législatives et déontologiques liées à leur profession d'avocat. Une étude de marché auprès d'IPSOS a préalablement été menée afin de connaître les attentes des entreprises en matière d'accès au droit et le résultat est sans appel : « Plus d'un tiers des entreprises interrogées est intéressée par l'utilisation d'un tel service » (source : Etude IPSOS de Janvier 2017, sur un panel de 300 entreprises et sociétés en France de 0 à 249 salariés). Grâce à Augustin mon avocat, l'accès au droit et au conseil d'un avocat se démocratise. « Notre Cabinet en ligne est pionnier dans ce domaine. La valeur ajoutée de notre métier réside dans notre capacité à apporter à nos clients un conseil juridique personnalisé par des réponses rapides et engageantes ayant une valeur juridique ; c'est ce que nous faisons au quo-

tidien depuis des années. C'est en constatant l'absence de solutions 100% web pour le conseil juridique, que nous avons décidé de digitaliser notre activité et de lancer Augustin mon avocat. Consulter un avocat à travers une plateforme web est une véritable innovation qui devrait profondément changer les usages et va simplifier le quotidien des entreprises ! », explique David Dumont, co-fondateur d'Augustin mon avocat. Augustin mon avocat, comment ça marche ? Comme sur n'importe quel site, le client doit, dans un premier temps, créer un compte pour avoir accès à son espace client qui lui permettra de poser sa question. Une fois la question validée par le Cabinet dans un délai de 48 h ouvrées maximum, un avocat est chargé de la traiter, et la réponse est disponible sous 96h ouvrées maximum. Chaque question peut être assortie de pièces jointes. L'honoraire est forfaitaire, unique et connu à l'avance : 350 H.T. « Nous proposons un prix fixe afin que la consultation soit trans-

parente, en plus d'être simple et intuitive », ajoute David Dumont, co-fondateur d'Augustin mon avocat. Tout se fait en ligne en une seule fois dans le respect de la déontologie du métier d'avocat. Enfin, les avocats peuvent être amenés à aider le client dans la formulation de sa question si celle-ci n'est pas claire ou ambiguë. Un fonctionnement accessible, simple et rapide. L'étude a révélé que le facteur déterminant d'utilisation de ce nouveau service était celui de la simplicité d'accès au service d'un avocat. La digitalisation des services est entrée dans les mœurs, il s'agit alors d'en saisir les usages. Avec cette nouvelle approche, le droit n'a jamais été aussi simple », commente Maxime Mucetti, co-fondateur d'Augustin mon avocat. Lancée en février 2018, Augustin mon avocat est la première plateforme de consultation d'avocats conseil en ligne, dédié aux entreprises et sociétés. Leurs engagements sont clairs : un délai de réponse de 96h ouvrées, une réponse engageante juridiquement, une prestation à un honoraire unique de base de 350 euros H.T. à la question. Les domaines du droit couverts sont: droit fiscal, droit du travail, droit des sociétés, droit immobilier, droit des contrats, droit des affaires, droit du dirigeant d'entreprise, droit de la propriété intellectuelle, et droit des nouvelles technologies.

Entreprises / Exportation: L'intelligence artificielle révolutionne la traduction

Dans une économie toujours plus mondialisée, les entreprises n'ont plus le choix : pour se développer, elles doivent s'adapter en s'attaquant aux marchés internationaux. Cette stratégie d'expansion est toutefois risquée, chaque pays présentant des spécificités bien particulières (législation, culture...). Or pour préserver l'image d'une marque, l'expérience client doit être la même partout dans le monde. Les enjeux sont d'autant plus importants en matière de traduction. Malgré les différences de langues et de langages, la communication doit être uniforme partout dans le monde.

Les contenus doivent non seulement être qualitatifs mais aussi présentés dans la langue du pays visé. En effet, plus de 72% des consommateurs privilégient les enseignes qui proposent du contenu dans leur langue maternelle. Les entreprises sont alors confrontées à une double exigence. D'un côté, elles doi-

vent impérativement s'adapter au marché local (donc traduire et localiser) sans perdre en qualité. De l'autre, elles doivent aussi aller de plus en plus vite pour rester compétitives. Dans ce contexte, l'intelligence artificielle est en train de changer complètement la donne. Capable d'évoluer et d'apprendre à l'image d'un cerveau humain, elle intègre la complexité de chaque langue et s'améliore en permanence. L'IA a fait des progrès considérables et elle présente désormais un fonctionnement proche de celui du cerveau humain. Elle est en effet capable d'intégrer la complexité de la langue ainsi que d'apprendre et de s'améliorer en permanence. C'est pour cela que plusieurs centaines d'utilisateurs et de contributeurs issus du monde académique et industriel contribuent au projet Open NMT : ce système de traduction neuronale Open Source, lancé en 2016 par SYSTRAN et Harvard, révolutionne le secteur de la traduction. En effet, grâce à l'IA, la traduction devient

plus rapide, plus performante et plus qualitative ! L'IA a fait des progrès considérables et elle présente désormais un fonctionnement proche de celui du cerveau humain. Elle est en effet capable d'intégrer la complexité de la langue mais aussi d'apprendre et de s'améliorer en permanence. C'est ce qu'on appelle le NMT (*Neuronal Machine Translation*). L'Open NMT désigne un système de traduction neuronale Open Source, développé par SYSTRAN et Harvard. Lancé en décembre 2016, il compte déjà plusieurs centaines d'utilisateurs et de contributeurs issus du monde académique et industrie. Aujourd'hui, Ubiqus représente le 4ème prestataire de services linguistiques en Europe (rapport Common Sense Advisory 2017) 10 bureaux de traduction dans le monde, près de 500 personnes employées, 40 traducteurs internes, 20 chefs de projets, un CA d'environ 70 millions d'euros en 2017, plus de 20,000 clients dans le monde